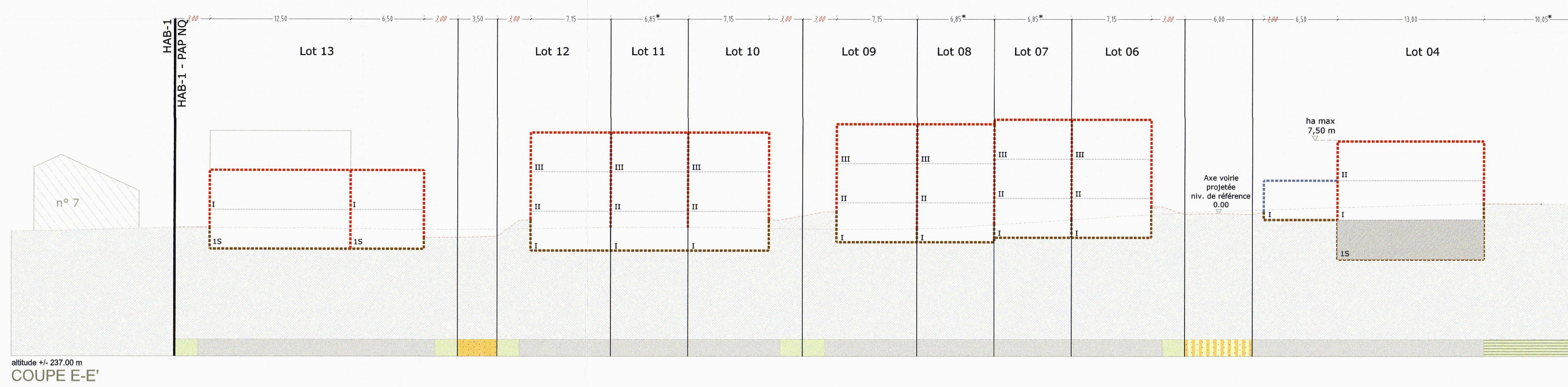
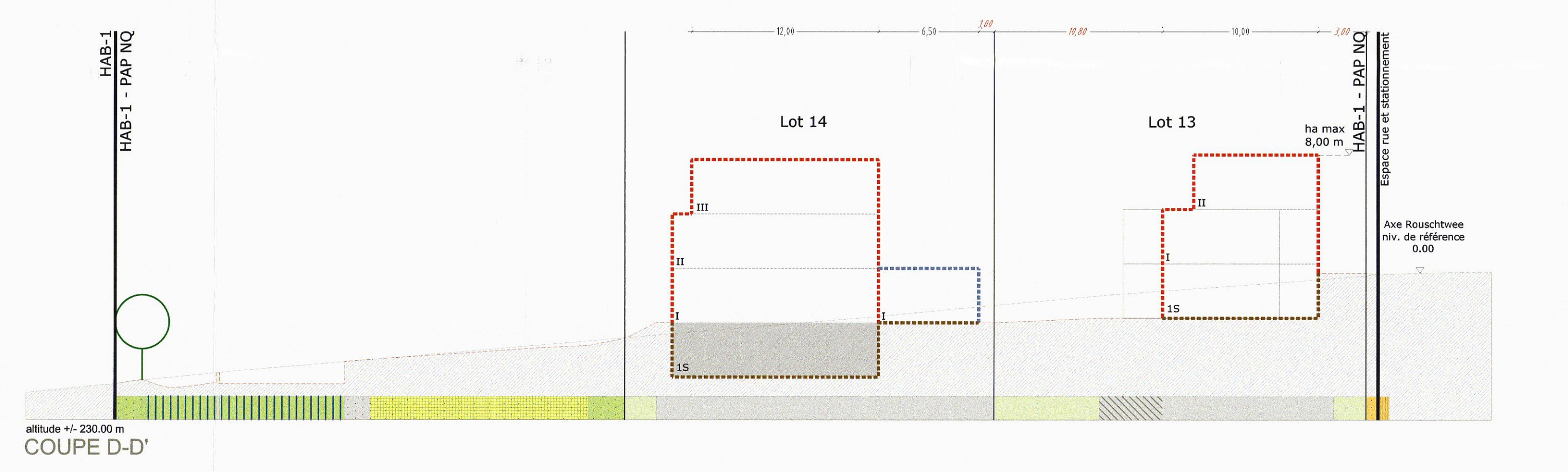
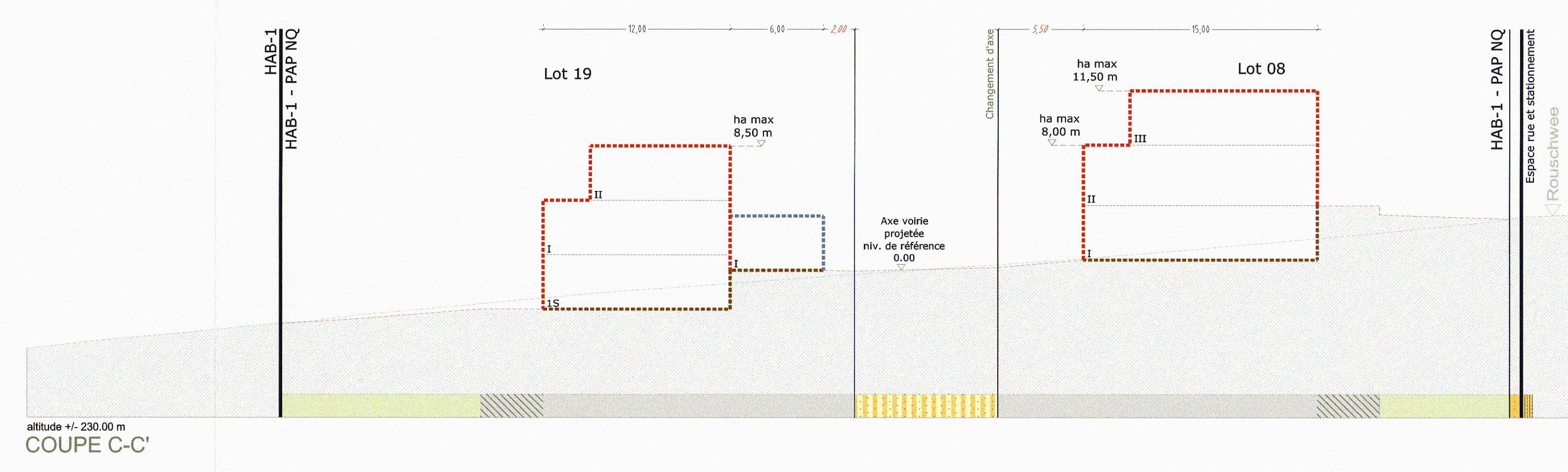
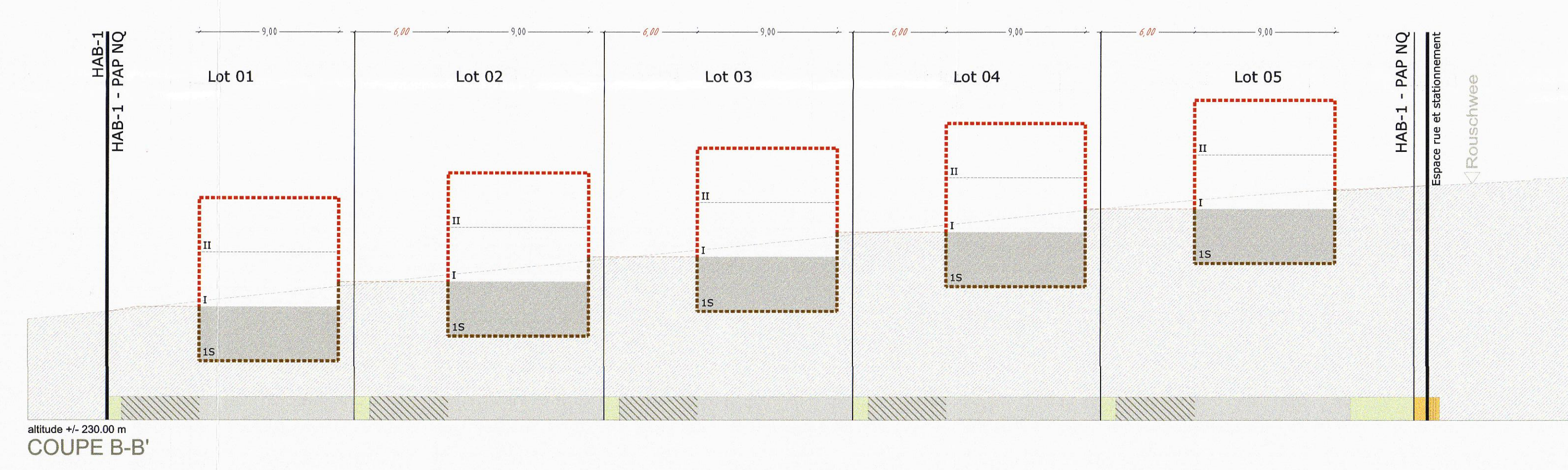
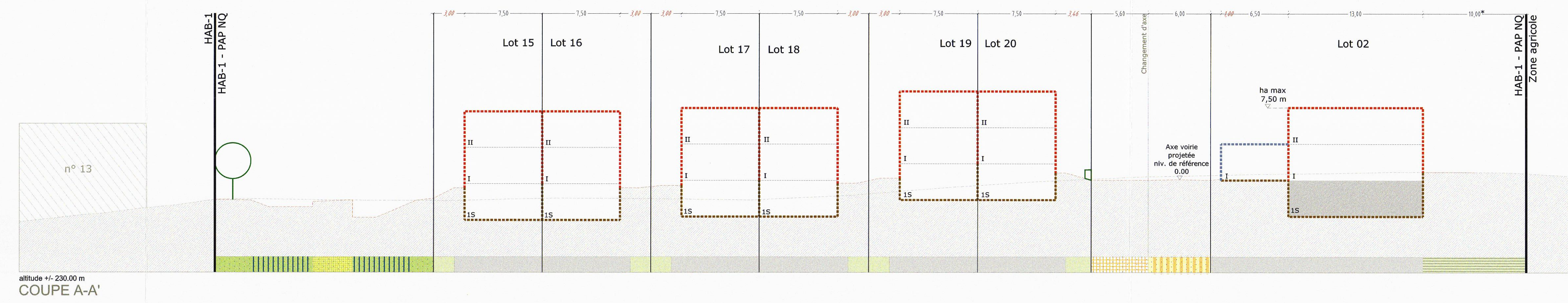




Lot	Surface (m²)	Surface (ares)	ha np	ha nr	ha nr	ha nr	ha nr	ha nr	ha nr
Lot 01	162,50	4,85	7,50	-	-	-	-	-	II+15
Lot 02	162,50	4,87	7,50	-	-	-	-	-	II+15
Lot 03	162,50	4,87	7,50	-	-	-	-	-	II+15
Lot 04	162,50	4,88	7,50	-	-	-	-	-	II+15
Lot 05	308,40	6,28	7,50	-	-	-	-	-	II+15
Lot 06	197,80	3,38	8,00	-	-	-	-	-	III
Lot 07	167,85	2,30	8,00	-	-	-	-	-	III
Lot 08	167,85	2,25	8,00	-	-	-	-	-	III
Lot 09	199,70	3,27	8,00	-	-	-	-	-	III
Lot 10	199,70	3,21	8,00	-	-	-	-	-	III
Lot 11	167,85	2,15	8,00	-	-	-	-	-	III
Lot 12	199,65	3,10	8,00	-	-	-	-	-	III
Lot 13	318,90	5,94	8,00	-	-	-	-	-	III+15
Lot 14	311,10	5,54	8,00	-	-	-	-	-	III+15
Lot 15	215,00	3,36	8,00	-	-	-	-	-	III+15
Lot 16	215,00	3,47	8,00	-	-	-	-	-	III+15
Lot 17	215,00	3,59	8,00	-	-	-	-	-	III+15
Lot 18	215,00	3,71	8,00	-	-	-	-	-	III+15
Lot 19	215,00	3,82	8,00	-	-	-	-	-	III+15
Lot 20	215,00	3,86	8,00	-	-	-	-	-	III+15



LEGENDE REGLEMENTAIRE

Représentation schématisée de degré d'utilisation du sol par lot ou par lot

LOT / LOT	1	2	3
surface d'emprise au sol (m²)	max	max	max
surface constructible brute (m²)	max	max	max
surface du lot / de (les) lots	max	max	max
type et nombre de logements	max	max	max
nombre de niveaux	max	max	max
hauteur des constructions (m)	max	max	max

Délimitation du PAP et des zones de PAP

- Délimitation du PAP
- Délimitation des différentes zones de PAP
- Terrains cédés au domaine public communal

Coûtes de niveaux

- Terrain existant
- Terrain renoyé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux plans
- +1,2, ... nombre d'étages en retrait
- +1,2, ... nombre de niveaux sous combles
- +1,2, ... nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- h-a hauteur à l'acrotère de x mètres
- h-v hauteur au faite de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

- x-u x logements de type individuel
- x-vb x logements de type collectif
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- tp toiture plate
- ti toiture à versant, degré d'inclinaison
- tc toiture à versant, degré d'inclinaison

Garbit des immeubles (par / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour protégé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour protégé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Formes de plan

- Tracé et orientation de la coupe
- Côte minimum
- Côte
- Côte à adapter en fonction de la profondeur et de la largeur réelle de la parcelle, une fois le mouvement effectué
- Terrain naturel
- Terrain en remblai projeté
- Volume terrasse
- Sous-sol non-aménageable
- Pare-sol
- Réfection enterrée pour eaux pluviales

Délimitation des lots / lots

- pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements par construction

Degré de mixité des fonctions

- pourcentage minimal en surface construite brute à déduire au logement par construction
- pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- pourcentage obligatoire en surface construite brute de logements par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace de plus ouvert au public
- espace extérieur ouvert libre utilisé
- voie de circulation résidentielle
- espace piétonnier libre dédié au stationnement
- chemin piétonnier / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murs

- arbres à moyenne ou haute tige projeté / arbres à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- haie existante / haie à conserver

Sécheresses

- pente de type urbanistique
- pente écologique
- pente de passage
- élimination des sols ou versant à sauvegarder

Infrastructures techniques

- limites à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisations pour eaux pluviales
- canalisations pour eaux usées
- béal ouvert pour eaux pluviales

LEGENDE COMPLEMENTAIRE

- Fonds publics existants à réaménager dans le cadre du PAP
- Canalisation EP existante
- Canalisation EP existante
- Equipement EP existant
- Accotement à l'ère (indiqué)
- Travaux de terrassement
- Si à adapter en fonction de la profondeur de la construction
- Carport / Auvent / Entrée piétonne
- Plan de jardin
- Revêtement semi-perméable

Fonds de plan

Leid topographique n° 180308-15/01, société BEST Type S à r.l.
 Mesurage géométrique n° 180303, société BEST G.O. s à r.l.

CHIFFRES CLES

Unités d'habitation: 20 UH
 Densité de logements: 19,54 UH/ha brut

Surface totale du PAP: 4 302a 37ca
 Surface privée: 4 78a 70ca (soit 4 78,88%)
 Surface à céder au domaine public: 4 23a 67ca (soit 4 23,12%)

RESERVE AUX ADMINISTRATIONS

Appartient à la délibération du conseil communal du 2/10/2020 point 4

Le secrétaire, La bourgmestre,
[Signature] *[Signature]*

Référence: 18830/21
 Le présent document appartient à ma décision d'approuver le 2/10/2020
 Le Ministre de l'Intérieur
[Signature]

MAITRE D'OUVRAGE

DEVIMOLUX s.à r.l.
 14 rue de la Gare
 L-7535 Mersch

E-cone s.à r.l. | B.P.128 L-7502 Mersch
 263 264 1 | 263 264 548 | r/infol@e-cone.lu

DOCUMENT		OBJET	
Echelle	1/250	PAP	
Plan n°	273018-510	"Am Sprangert, phase II"	
Dessiné	SSP	à Berlingen	
Contrôlé	JAD		
Validé	JAD		
Date	29-09-2020		

PARTIE GRAPHIQUE				
Modifiée suite à l'avis n° 18990/ASC de la Cellule de l'Évaluation du Ministère de l'Intérieur				
MODIFICATIONS				
INDICE	OBJET	DATE	DESSINE	CONTROLE
-	-	-	-	-

TOUTES SURFACES SONT APPROXIMATIVES, LES NIVEAUX VRD SONT DONNES A TITRE INDICATIF